

CESER – Assemblée plénière du 28/09/2021



Projet d'avis du CESER « *La Mobilité en Hauts-de-France, voir loin, agir maintenant* »

Déclaration du groupe CGT

Le groupe de concertation CGT remercie et félicite les rapporteurs, la commission 6 et la chargée de mission pour le travail effectué à l'occasion de ce rapport-avis qui débouche sur des propositions en vue de définir un cap et des objectifs à l'horizon 2030.

Le groupe CGT soutient que la question des transports doit être envisagée avec celle de l'habitat et celle du lieu de travail. Elle doit être intégrée dans un modèle de développement et d'aménagement du territoire comme l'affirme ce rapport. Mais s'agissant des besoins énoncés, ils paraissent trop centrés sur la métropole lilloise et les pôles régionaux, au détriment des territoires « abandonnés », qui se meurent.

La forte métropolisation des Hauts-de-France augmente les temps de déplacement journaliers des salariés. Le groupe CGT estime qu'il aurait été important d'aborder la reconnaissance du temps de transport comme temps de travail effectif.

Le groupe CGT regrette qu'un énoncé des besoins tenant mieux compte des besoins sociaux ne soit pas réalisé et estime que cela est nécessaire. La « *raréfaction des fonds publics* » évoquée par les rapporteurs, n'est ni un dogme ni une fatalité ! Les besoins croissants en mobilité, accentués par une métropolisation galopante doivent être satisfaits par une meilleure répartition des fonds publics. Les politiques d'austérité à l'œuvre pressurisent la population régionale, augmentent la précarité et la paupérisation.

Une meilleure répartition des fonds publics passe par la conditionnalité des aides publiques, à partir de critères mesurables et atteignables en matière sociale et environnementale.

Le groupe CGT déplore que la question de l'hydrogène décarboné en tant qu'énergie pour les modes de transport ne soit évoquée que dans les annexes du rapport, alors même que s'est tenue à Dunkerque il y a quelques jours la huitième édition des « Journées Hydrogène dans les territoires » et que la Région se veut en pointe en la matière.

Le rapport souligne qu'un tiers des déplacements est lié au travail. Mais les usages du salariat ont subi de profondes mutations depuis la crise sanitaire de la Covid-19. Un bouleversement des modes de travail avec l'augmentation considérable du recours au travail à distance est en cours. Le groupe CGT déplore le trop peu de véritables négociations sur le travail à distance.

Ces observations faites, le groupe de concertation CGT votera le rapport-avis.